

L'évolution de la variation autour de malgré que et à cause que

Julie Glikman

▶ To cite this version:

Julie Glikman. L' évolution de la variation autour de malgré que et à cause que. A. Dufter; K. Grübl; T. Scharinger. Des parlers d'oïl à la francophonie. Contact, variation et changement linguistiques., 440, De Gruyter, pp.75-96, 2019, Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie. halshs-03127187

HAL Id: halshs-03127187 https://shs.hal.science/halshs-03127187v1

Submitted on 1 Feb 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Paru dans : Glikman J. (2019) « Les locutions conjonctives *malgré que* et à *cause que* : normes et usages en diachronie », *Des parlers d'oïl à la francophonie. Contact, variation et changement linguistiques.* A. Dufter, K. Grübl, T. Scharinger (eds), *Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie 440*, De Gruyter, p. 75-96.

Julie Glikman

L'évolution de la variation autour de *malgré que* et à cause que

1 Introduction

1.1 Problématique et objet d'étude

Cet article porte sur deux locutions conjonctives du français, *malgré que* et à cause que, qui diffèrent par leur sémantisme (*malgré que* est employée pour l'expression de la concession, tandis que à cause que sert à l'expression de la cause) et par leur mode de formation (voir ci-dessous), mais qui ont en commun deux particularités : (i) elles sont toutes deux considérées comme fautives du point de vue de la norme, comme appartenant au registre familier ou populaire, considérées donc comme des « fautes » de français et stigmatisées en tant que telles ; (ii) malgré ce jugement normatif, elles présentent toutes deux des attestations sur une longue période temporelle, et ne sont donc pas des « fautes » apparues récemment. Nous considérons ainsi *malgré que* et à cause que comme des variantes, autour desquelles existe une variation sur un long terme.

L'objectif de cet article n'est pas de considérer l'impact de la norme sur la langue (ou l'inverse), même si nos réflexions approcheront nécessairement cette question, mais bien de considérer l'évolution de la variation autour de ces locutions. Du point de vue du changement linguistique, l'intérêt de ces formes tient au fait qu'il y a bien *innovation*, avec la *création* d'une nouvelle unité, à travers la formation complexe de la locution conjonctive, mais pas *changement*, si l'on restreint ce dernier à la diffusion de la nouvelle unité entrainant l'arrêt de la variation.

1.2 Formation des locutions

La locution à cause que fait partie des locutions conjonctives formées sur une base nominale avec préposition (à côté de à condition que, à mesure que, de façon que..., cf. par ex. Wilmet ³2003, 596-597; Riegel/Pellat/Rioul ³1994, 478). On y reconnait facilement en synchronie le substantif *cause* (ce qui n'est plus le cas de certaines locutions de ce type, comme afin que, formée sur le substantif fin). Selon Picoche et Marchello-Nizia, la locution a été formée au 15^e siècle, pour devenir d'usage courant au 16^e, puis paraître vieillie dès le 17^e (Picoche/Marchello-Nizia ⁵1989, 331). On trouve encore au 16^e siècle la variante en pour cause que, apparue durant le moyen français mais vouée à disparaître (Bertin 1997, 192):

- (1) Et de ceste heure delibera ledit Charles de retourner vers s'amye pour la reconforter, et fut ceste allée mesmes du conseil du duc, pour cause qu'elles les avoit faict tant amuser en sa lettre. (Vigneulles, *Les Cent Nouvelles nouvelles*, 1515, p. 402, Frantext)
- (2) En la maison d'un Gentilhomme estoit une chienne de bien, laquelle eut cinq chiens d'une portée, que l'on jetta dans une marnière, pour cause qu'elle avoit esté mastinée. (Alcripe, *La Nouvelle fabrique des excellents traicts de verité*, 1579, p. 137, Frantext)

Les attestations les plus anciennes que nous avons pu trouver remontent à la fin du 14e siècle, permettant de faire reculer quelque peu la date de la formation de la locution :

(3) Donques ils ne poent surdre se a paine non, a cause que lours garnementz sont trestoutz moilliés. (Manières1396, p.22, 14°, BFM)

En ce qui concerne la formation de la locution *malgré que*, deux étapes sont à considérer, tout d'abord la grammaticalisation de *malgré*, puis la formation de la locution conjonctive proprement dite. *Malgré*, formé de l'adjectif *mal* et

du substantif $gr\acute{e}$, se grammaticalise d'abord en préposition. Selon Soutet, le processus est quasiment abouti dès la fin de l'ancien français¹, $malgr\acute{e}$ préposition conservant encore de son substantif d'origine un trait humain qui disparaîtra à la fin du moyen français, mais contraint encore ses possibilités de construction sur toute cette période (Soutet 1992, 29-31; 51). Parallèlement à cela, apparaît dès l'ancien français un tour en $malgr\acute{e}/mal\ gr\acute{e}$ (valeur nominale) + que (relatif) + en avoir (au subjonctif), où la valeur relative du que n'est plus interprétée comme telle, à mesure que la valeur nominale de $gr\acute{e}$ n'est plus perçue et que se fige la graphie soudée $malgr\acute{e}$. Semble s'en suivre une réanalyse de la séquence $malgr\acute{e}$ que comme locution conjonctive, et c'est à partir de cette construction qu'on voit d'abord apparaître la mention de $malgr\acute{e}$ que comme locution conjonctive dans les dictionnaires ou grammaires. On pourrait en déduire que la formation de la locution conjonctive $malgr\acute{e}$ que se serait faite à partir de cette construction particulière, avec extension de ses emplois.

MALGRÉ QUE. loc. conjonctive Quoique. On ne l'emploie qu'avec le verbe *Avoir*, et dans ces phrases, *Malgré que j'en aie, malgré qu'il en ait*, etc., En dépit de moi, en dépit de lui, etc. *Malgré qu'il en ait, nous savons son secret*. (Dictionnaire de l'Académie, 6e édition, 1832-1835)

C'est également ce qu'on peut comprendre de la citation de Le Gal dans le *TLFi*, qui retrace en remarque les raisons de la confusion entre les deux constructions :

Rem. 1. Ac. 1835-1935, Littré et les grammairiens puristes n'acceptent malgré que que dans l'emploi II A, qui n'est pas un emploi conj. mais où malgré est un subst. compl. de j'en aie et que le pron. rel. La graphie correspondant à cet emploi serait d'ailleurs plutôt mal gré. Cf. sur ce point la rem. de Le Gal 1932 : "Certains font remarquer qu'on devrait écrire mal gré que et non malgré que, puisque malgré est composé de l'ancien adjectif mal, mauvais, et de gré. Cette graphie retiendrait dans la bonne voie beaucoup de personnes qui, à cause de la soudure, prennent malgré que pour synonyme de quoique. Entendu! Haro sur la soudure! La confusion entre cette loc. où que est le pron. rel. ayant pour antécédent malgré et la loc. conj. est parfois telle que l'on rencontre, forgées sur le même modèle, les loc. bien que j'en aie, en dépit* que j'en aie, quoique j'en aie, et aussi quoi que j'en aie. Cf. p. ex. Grev, 1969 § 978 N.B. 2 : Bien qu'il en eût. Quoi qu'elle en ait, elle grommelle mais s'incline (Le Monde, 18 oct. 1977, p. 12). (TLFi, article malgré, consulté en juillet 2017)

Cependant, la préposition *malgré* existant dès la fin de l'ancien français, la formation de la locution conjonctive *malgré que* peut tout à fait s'expliquer suivant le patron de formation des locutions conjonctives à base prépositionnelle (avec *avant que*, *dès que*, *sans que*, *pour que*...), ce qui serait l'hypothèse la plus simple et, de ce fait, la plus probable, et c'est celle que privilégient d'autres auteurs (cf. par ex. Grevisse & Goosse 2011 – 15° édition, 1563-1564; Morel 1996, 28-29; Hanse 1949, 423).

Dans le *Grand Corpus des grammaires françaises, des remarques et des traités sur la langue (XIVe-XVIIe s.), malgré* n'apparait dans les rubriques que comme préposition, ou dans le corps de texte en emploi dans la construction avec *avoir*. Le *TLFi* (consulté en juillet 2017) date de 1787 la première attestation de *malgré que* au sens de *bien que. Le Bon Usage* (Grevisse/Goosse 2011 – 15^e édition, 1563-1564) signale des attestations dans les textes juridiques dès le 17^e siècle puis au 18^e chez Marivaux. Les exemples non ambigus les plus anciens que nous avons relevés lors de nos recherches dans Frantext datent également du 18^e, chez Marivaux, exemple littéraire le plus ancien, suivi par un exemple non littéraire puis un autre exemple littéraire :

- (4) [...] mais que les pus mal-appris de tout ça, c'est Monsieur Dorante et Madame la Marquise, qui ont eu la finesse de manigancer la volonté d'Arlequin, à celle fin qu'il ne voulît pus d'elle; maugré qu'alle en veuille bian, comme je me doute qu'il en voudrait peut-être bian itou [...] (Marivaux, *L'Heureux stratagème*, 1733, p.84, Frantext)
- (5) [...] malgré que la classe des propriétaires profite en entier de l'accroissement de richesses, dû à l'augmentation des prix qui résulte de la liberté et de l'immunité du commerce, il n'en est pas moins vrai que cet accroissement [...] (Quesnay, Analyse de la formule arithmétique du tableau économique; Premier problème économique; Second problème économique, 1766, p.96, Frantext)
- (6) Ma chere femme, d' après tout ce que je vois, je te le dis, si M et Madame Loiseau demeuroient à Paris, malgré que leur alliance nous soit bien honorable, je crois que je la refuserois. (Rétif de la Bretonne, *Le Paysan perverti ou les Dangers de la ville*, 1776, p.146, Frantext)

Nous avons pu relever également un exemple de la fin du 16^e siècle, qui ne relève pas de la construction avec *en avoir*, et qui pourrait de ce fait attester d'une étape transitoire vers la locution conjonctive :

(7) Le Parthe vise-droit / N'a décoché si soudain sa sagette, / Que le destin en la tombe nous jette / Malgré qu'on ne voudroit. (MATTHIEU Pierre, *Clytemnestre*, 1589, p. 138, Frantext)

¹ Sur la réfection étymologique de *malgré* et la restitution de la prononciation –l *maugré* > *malgré*, voir Soutet (1992, 221-224).

Toutes deux considérées comme fautives de nos jours, les locutions *malgré que* et à *cause que* sont ainsi attestées depuis les 17^e et 14^e siècles respectivement. Quelle a été l'évolution de leur place dans la langue depuis ces premières attestations ? C'est ce que nous allons tenter de voir dans la suite de cet article, à travers l'observation des discours métalinguistiques, d'attestations en corpus, et l'interrogation du sentiment linguistique de locuteurs contemporains.

2 Évolution

2.1 Le discours métalinguistique²

2.1.1 Malgré que

Dans la 4° édition du dictionnaire de l'Académie française (1762), *malgré* apparait seulement en tant que préposition. La 6° édition (1832-1835, citée en 1.2) comporte une section *malgré que* (étiquetée « locution conjonctive » dans cette édition et les suivantes). La définition associée est bien « quoique », mais l'emploi de la locution est restreinte comme nous l'avons montré en 1.2 : « On ne l'emploie qu'avec le verbe *Avoir* ». Avec la 8° édition du dictionnaire (1932-1935), on voit apparaître un changement significatif dans la formulation : « On ne doit l'employer qu'avec le verbe *Avoir* et dans les expressions : *Malgré que j'en aie, malgré qu'il en ait*, etc. ». L'apparition du verbe *devoir*, qui change la définition en injonction, laisse penser que les rédacteurs se placent en opposition à une pratique existante. La 9° édition (1992-) devient complètement explicite à ce sujet (c'est ce même texte qui est repris sur le site de l'Académie Française, rubrique *Questions de langue*) :

3. Loc. conj. Malgré que. S'emploie dans la langue soutenue avec le verbe avoir conjugué au subjonctif. Malgré que j'en aie, quelque mauvais gré, si mauvais gré que j'en aie ; contre mon désir ou ma volonté. Je reconnais les mérites de mon rival, malgré que j'en aie. Elle ne put cacher son dépit, malgré qu'elle en eût. • Même si de nombreux écrivains ont employé Malgré que dans le sens de Bien que, quoique, il est recommandé d'éviter cet emploi. (Dictionnaire de l'Académie française, 9e édition, 1992-)

L'Académie française continue ainsi de rejeter l'emploi de *malgré que* comme locution conjonctive, tout en reconnaissant l'extension de ses emplois dans la langue littéraire. Cette recommandation est reprise dans *le français correct*, « même si le tour s'est installé dans l'usage littéraire (avec des subjonctifs imparfaits) », et qui annonce d'emblée « *Malgré que* s'emploie, dans la langue soignée, uniquement avec avoir au subjonctif : *malgré que j'en aie* » (Grevisse/Lenoble-Pinson 2009, §1234, p. 417). C'est également la position qu'on trouve dans le dictionnaire *Larousse*, entièrement accessible en ligne et destiné au grand public. Tout en signalant que la locution, suivie du subjonctif, est « aujourd'hui courante », le *Larousse* propose (dans la rubrique *Difficultés*) de lui préférer une autre construction : « Dans l'expression soignée, en particulier à l'écrit, préférer *bien que* ou *quoique*, ou tourner la phrase autrement : *bien qu'il fasse froid, il sort en veste ; il sort en veste malgré le froid.* », du fait qu' « elle reste critiquée, quoiqu'elle ait été employée par de grands auteurs » (Dictionnaire *Larousse* en ligne, consulté en juillet 2017).

On voit ici s'installer le paradoxe normatif : la locution existe, se répand, et est même employé par de « grands auteurs » (les « grands auteurs » étant depuis le 16° siècle et les premières grammaires du français, puis en particulier Vaugelas, réputés pour être les utilisateurs les plus exemplaires du bon usage), pourtant, on continue de perpétuer les critiques à son encontre, parfois en se faisant porteur de l'injonction, comme ci-dessus, parfois simplement en rappelant qu'elle a été critiqué par « les puristes », sans prendre explicitement parti. Dans ce cas, on peut considérer que le simple fait de mentionner la locution est alors déjà une marque de reconnaissance en soi, mais rare sont les auteurs à ne pas mentionner au moins les critiques à son encontre (cf. le *TLFi*; Wilmet ³2003; et cf. toutefois Le Goffic 1993, qui inclut la locution dans ses tableaux, sans commentaire particulier). Encore plus rares sont les ouvrages à prendre explicitement sa défense. Parmi ceux-ci, on observe deux types de justification : soit sa conformité au système de la langue³, soit

² Dans cette section, on ne trouvera bien entendu pas un relevé exhaustif de toutes les grammaires et tous les dictionnaires du français. Les ouvrages consultés l'ont été pour leur caractère d'accessibilité pour les locuteurs (dictionnaires en ligne), pour leur caractère historique, ou pour leur caractère d'ouvrages de référence, ou se donnant comme tel (guide de bonnes pratiques, recommandations...).

³ Cf. Hanse (1949, 423) : « *Malgré* est devenu depuis des siècles une préposition devant un nom ou un pronom [...], puis il s'est employé devant une proposition ; il n'est pas plus anormal d'employer *malgré que* à côté de *malgré* que d'employer *avant que* ou *après que* à côté d'*avant* ou *après*. » ; ou plus récemment Riegel/Pellat/Rioul (³1994, 513) : « en réalité, *malgré que*, en face de la préposition *malgré* + GN est parfaitement

l'extension de ses emplois, et on peut, à ce titre, mesurer l'évolution entre les grammaires, encore plus visible entre la première et quinzième édition du *Bon Usage* :

Malgré que s'emploie de nos jours couramment au sens de 'bien que'; la tournure est surtout propre au langage familier, mais elle est en train de pénétrer dans la littérature. (Nyrop 1930, t.VI, §157)

Toutefois on observera que cette locution – employée très fréquemment dans la langue familière – pénètre de plus en plus dans la langue littéraire [...]. (Grevisse 1936, 579)

MALGRÉ QUE s'emploie correctement, non seulement dans l'expression *malgré que j'en aie* [...] mais aussi comme synonyme de *bien que*, avec le subjonctif. Ce dernier emploi a été fort critiqué par les puristes et est même condamné sans appel par les grammairiens Le Bidois. Il faut cependant reconnaître que le tour est entré dans le meilleur usage, puisqu'on le trouve sous la plume d'écrivains nombreux et excellents [...]. L'Office de la langue française a hésité à donner son approbation à cet emploi. Il faut, me semble-t-il, bannir tout scrupule et s'incliner devant l'accomplissement d'une évolution nouvelle. (Hanse 1949, 423)

Malgré que a peut-être appartenu d'abord à l'usage populaire. La locution n'a plus ce caractère, comme le montrent les ex. suivants (où l'on remarquera les subjonctifs imparfaits ou plus-que-parfaits), qui font fi de la résistance des puristes (Grevisse/Goosse 2011, 1563-1565)

Parallèlement à cette exclusion par la norme en dépit de l'usage, on voit ainsi dans certains textes apparaitre également une classification dans un registre particulier, la « langue familière » ou « l'usage populaire », et l'extension des emplois de la locution l'amènerait à s'en détacher. Cependant, ce trait est bien présent pour d'autres grammaires : « Malgré que – il faut mettre à part le tour figé : *malgré que j'en aie, malgré qu'il(s) en ai(en)t* – est populaire ; dans la langue littéraire (Aragon, Apollinaire, Gide, qui l'a défendue dans son *Journal*), c'est un effet le plus souvent » (Chevalier et al. 1964 – édition 2002, p. 134).

Comme nous l'avons vu, l'extension de ses emplois, preuve de la *diffusion* du changement, bien que reconnu par les puristes, ne suffit toutefois pas, selon eux, à justifier son acceptation⁴. On retrouve ici l'illustration typique du lien entre l'usage et la norme, la norme (et la grammatisation en général) étant connue pour être un frein à l'évolution, et pour être plus lente à entériner les évolutions qui sont déjà bien installées dans l'usage.

On pourrait penser que cette norme est spécifique au français de France, mais l'Office québécois de la langue française, tout en donnant *malgré que* comme « souvent employée, dans la langue courante, pour exprimer la concession » recommande également d'éviter son emploi dans le style soutenu, au prétexte que « Même si on la trouve dans les textes de grands écrivains, cette locution est critiquée par de nombreux grammairiens. » (Office québécois de la langue français, *Banque de dépannage linguistique*, consulté en juillet 2017). On remarquera cependant que les ouvrages de référence belges (*le Bon usage* par ex., ou encore Hanse 1949) semblent plus tolérants que les ouvrages français (voir par ex. la grammaire Larousse de Chevalier et al. et le dictionnaire Larousse).

À la lecture de ces différents ouvrages, on a ainsi le sentiment d'une forme qui est *en train d'arriver et de se diffuser* depuis plusieurs décennies voire siècles. Le trait *familier*, qui pourrait être la sphère d'origine de la locution, loin de disparaître, semble cependant se renforcer en *populaire*. La variante *malgré que*, ainsi, loin de devenir une variante *invisible*, reste une variante stigmatisée (Barra-Jover 2009).

2.1.2 À cause que

Comme nous l'avons vu en 1.2, la locution à cause que est attestée à date bien plus ancienne. On la retrouve de ce fait beaucoup plus tôt dans les ouvrages consultés. Dans Le Grand Corpus des grammaires françaises, des remarques et des traités sur la langue (XIVe-XVIIe s.), on en trouve nombres d'attestation, en usage comme en mention, parmi les conjonctions par ex. chez Chiflet (1659), ou comme glose de par ce que dans les Observations de l'Académie Françoise [Thomas Corneille] (1704). La locution apparaît dans le Dictionnaire de l'Académie française dans sa 4e édition (1762), 6e édition (1832-1835), et c'est seulement dans la 8e édition (1932-1935) qu'on voit apparaître en fin d'article « Il a vieilli ». Le trait « vieilli » est repris cette fois en tête d'article, comme caractérisation, dans la 9e édition (1992-). On retrouve cette caractéristique dans le TLFi, le Grand Robert, ou encore dans Grevisse (1939). La locution n'apparait simplement pas dans le Larousse ni chez Le Goffic (1993) ou Riegel/Pellat/Rioul (31994). Selon Picoche et Marchello-

intégré au système grammatical » ou encore Morel (1996, 28-29) : « La création de la conjonction de subordination *malgré que* n'a pourtant rien pour surprendre, vu qu'elle est conforme au système du français qui s'est créé un grand nombre de conjonctions à partir des prépositions, en y ajoutant le subordonnant *que* ».

⁴ On pourrait comparer ce rejet avec le rejet qu'a connu la locution *pour que* à ses débuts, également critiqué. On citera en ce sens Nyrop (1930, t. VI, §157, cité également dans Grevisse 1936): « pourtant les puristes n'ont pas manqué de protester contre ce néologisme bien innocent, qu'ils ont qualifié de « lourd barbarisme qui a les deux vices rédhibitoires, la laideur et l'inutilité », et qu'ils ont relégué à la « langue de concierge » ! L'histoire se répète constamment, et l'accueil réservé aux néologismes est toujours le même ».

Nizia (⁵1998, 331) la locution, courante au 16^e siècle, paraît vieillie dès le 17^e siècle. Grevisse/Goosse (2011 – 15^e éd.) la donnent comme courante aux 16^e et 17^e siècles, plus rare au 18^e, et « donnée comme vieillie depuis Bescherelle (1845) ».

De locution *vieillie*, elle prend un trait *familier* ou *populaire*, et commence à faire l'objet d'une injonction, bien que Littré ait essayé de prendre sa défense, comme le décrit bien Hanse (1949)⁵:

L'emploi de cette locution n'était pas rare à l'époque classique. Elle a été l'objet d'une désaffection dans la suite et a été considérée comme familière ou même populaire. Certains écrivains l'ont cependant reprise, et parfois même par archaïsme, pour faire distingué. Littré ne craignait pas d'écrire : « elle doit être conservée, étant appuyée par de bons auteurs, et, dans certains cas, d'un emploi préférable à parce que. »

On ne peut donc la considérer comme incorrecte, mais elle parait aujourd'hui un peu étrange. Mieux vaut l'éviter. (Hanse, 1949, 157)

Le trait familier ou populaire est la caractéristique principale de la locution chez Wilmet (³2003) ou encore chez Chevalier et al. (1964), pour qui « Cette même langue familière ne répugne pas aux expressions archaïques ». Grevisse/Goosse (2011 – 15° éd.) ajoutent un aspect régional à son emploi : « à cause que est resté vivant à Paris (comme pop.) et dans diverses régions (notamment au Québec). ». La *Banque de dépannage linguistique* de l'Office du Québec signale en effet son maintien dans « la langue populaire » et recommande d'éviter son emploi « dans un registre neutre ou soutenu » (consulté en juillet 2017).

Ce trait familier n'est cependant peut-être pas si récent que cela, on a pu relever chez La Touche (1730, lère éd. 1696) à l'article à cause que : « Cette Conjonction n'est guére que du style familier. L'Acad. n'en distingue point l'usage. » (Colombat et al. 2011).

2.2 Place dans les corpus

Nos recherches dans Frantext⁶ permettent d'observer l'évolution de la présence de nos deux locutions dans les textes⁷, représentée dans la figure 1. Pour *malgré que*, on voit que la proportion reste très basse, mais relativement constante depuis le 18° siècle. Comme le signale Nyrop (1930, t. VI), « Le nouvel emploi de *malgré que* n'a pas fait disparaître l'ancien », c'est-à-dire la construction avec *en avoir*, mais elle diminue toutefois à partir du 19° siècle. On voit également clairement apparaître la période de forte productivité de *à cause que*, aux 16° et 17° siècles, et son brutal déclin au 18°. On en trouve cependant encore des attestations jusqu'au 20° siècle et même au 21° siècle, qui semblent appartenir à des registres non soutenus (ex. 8), ou constituer des discours indirects libres reprenant les propos du locuteur original (ex. 9 et 10) :

- (8) Y passe ses journées près de la fenêtre à smoker des clopes, l'œil ailleurs. Si mon petit doigt dit vrai il a le blues Fred. Et il a le blues à cause qu'il a eu le déclic avec Olga. (LASAYGUES Frédéric, *Vache noire, hannetons et autres insectes*, 1985, p. 152, Frantext)
- (9) Le conte la trouvera en effet au lit en plein jour, à cause qu'elle se trouvait un peu mal. (GARAT Anne-Marie, *Une faim de loup : Lecture du Petit Chaperon rouge*, 2004, p. 40, Frantext)
- (10) Les films avec Luis Mariano, ceux avec Gary Cooper et ceux auxquels Mietta ne comprend rien à cause qu'ils reviennent en arrière. (MORGIÈVE Richard, *Un petit homme de dos*, 1988, p. 153, Frantext)

⁵ Elle est pourtant citée parmi les locutions en usage chez Nyrop (1930, t.VI) sans caractérisation spécifique.

⁶ Nous sommes bien consciente des défauts du corpus Frantext en terme de représentativité, mais il s'agit ici de donner un aperçu des réalisations de nos locutions.

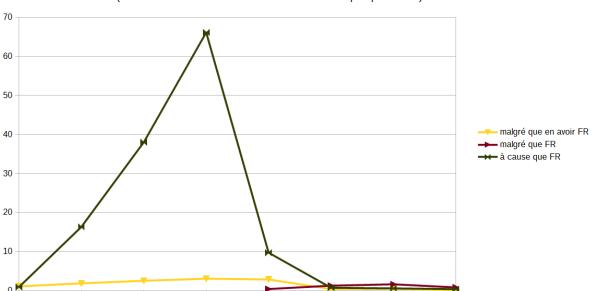
⁷ Pour corriger le problème des fréquences absolues dans ce corpus, dans lequel la taille du corpus n'est pas équivalente pour chaque siècle, nous avons calculé les valeurs du graphique de la figure 1 en divisant le nombre d'occurrences par le nombre de mots de la tranche de corpus correspondante pour chaque siècle, puis multiplié par 1 000 000 pour des questions de lisibilité.

15e

14e

16e

17e



(nombre d'occurrences/nombre de mots du corpus par siècle)x1000000

[Insérer ici la figure 1 – légende : Figure 1 : Évolution de la proportion de nos locutions par siècle dans Frantext]

20e

21e

Nous avons également fait des recherches dans le corpus oral CFPP2000 (Branca-Rosoff et al. 2012), dans lequel nous avons pu relever quelques attestations de $malgré~que^8$, produites par des locuteurs d'âges différents, mais aucune de à cause que :

18e

- (11) les policiers bon malgré qu'on les aime pas beaucoup quand il ils sont quand même là pour faire régner l'ordre (CFPP2000_18-01_Paul_Simo_H_20_18^e)
- (12) le Louvre si on l' a fait quand même plusieurs oui on y était souvent au Louvre justement l' dimanche c'est vrai que c'est euh + bon malgré qu' y ait du monde c'est toujours pareil (CFPP2000_11-01 Anita MUSSO F 46 11°)
- (13) parce qu'on a pas de de métier qui + qui + qui font que + malgré qu'on nous demande de plus en plus d'être (CFPP2000 IV-02 Frederic Chaslon 52 Ivry)

Une recherche dans le corpus Europresse fournit également de nombreuses attestations de *malgré que*, en particulier dans la presse généraliste régionale, mais aussi, plus étonnant peut-être, dans les pages Économie du *Figaro* :

- (14) De même, un remplacement complet du terrain en gazon naturel sera programmé ultérieurement, étant en bon état malgré que la partie sud-est reste très humide après les pluies. Stéphanie Arboit (24 Heures (Suisse) REGION, mardi 7 février 2017, p. 20)
- (15) A la Bourse, Wal-Mart a reculé de 1,84 % à 57,07 dollars, malgré que le numéro un mondial de la distribution eut réitéré que la croissance de ses ventes s'inscrivait jusqu'à présent dans le haut de sa fourchette de prévision de + 3-5 % pour le mois de septembre, par rapport à la même période de 2002. (Le Figaro, no. 18390 Le Figaro Économie, mardi 23 septembre 2003, p. 10 FINANCES)

Les quelques attestations d'à cause que, plus rares, proviennent généralement de média canadiens, et sont des retranscriptions de discours direct, et peuvent être très récentes :

- (16) Moi, j'ai couru après mon père, j'ai dit : vas-y pas. À cause que je voyais des grosses vagues, là. (ICI Radio-Canada Télé Le Téléjournal, mercredi 26 juillet 2017 21:00 HNA)
- (17) Ce n'est pas à cause que les fonds ne sont pas accessibles aujourd'hui qu'ils ne le seront pas demain. (Hebdo Rive Nord (Repentigny), no. Vol. 48 n° 31, Actualités, mardi 4 juillet 2017, p. 10)

La recherche sur corpus confirme ainsi tout d'abord le déclin la locution à cause que, par rapport à sa période de prospérité, qu'on pourrait lire comme un effet de mode. Les occurrences les plus récentes semblent en effet être soit liées à un effet régional, mais nous avons vu également que les exemples (16) et (17) relèvent également de l'oral, soit à un

⁸ Nous avons noté au passage que la construction qui semble revenir le plus souvent est *malgré tout*, employé pratiquement comme un marqueur de discours.

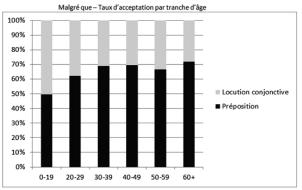
registre particulier, plutôt non soutenu (voir les ex. 8 à 10). Au lieu d'une disparition, on assisterait ainsi à son maintien dans la langue familière, glissement qu'on a pu voir également s'opérer dans le métadiscours sur à cause que. Reste la question de la manière dont a pu s'opérer le passage d'une locution « vieillie » à une locution « familière », et de savoir s'il s'agit d'un type de diffusion, d'un glissement dans le statut de la variante, ou bien d'une sorte de recréation, à partir du patron de formation de locutions, permettant une réappropriation de la forme par la langue, un changement par le bas. Cette recherche confirme également le développement des emplois de *malgré que* dans différents registres, mais loin d'être récente, cette évolution, si l'on peut parler en ces termes, se fait depuis le 18° siècle.

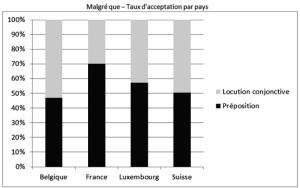
2.3 Jugement des locuteurs

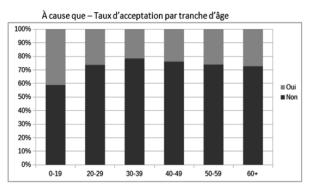
Nous avons pu confronter ces recherches au jugement des locuteurs, grâce aux enquêtes menées dans le cadre du projet Le Français de nos Régions (Avanzi et al. 2016). Dans l'enquête Euro1, qui a rassemblé plus de 10 000 participants, il était demandé de donner la réponse la plus proche de son usage quotidien, dans un cadre familier. Il ne s'agit donc pas là de production, mais du sentiment linguistique du locuteur, de ce qu'il considère comme relevant de sa pratique. Pour la locution malgré que, le contexte donné était « Marie avait prévu d'aller faire un tour de vélo, mais il pleut. Elle est têtue. Cela veut dire », suivi de trois choix possibles (les réponses multiples étant autorisées) : « Malgré la pluie, elle va aller faire un tour de vélo / Malgré qu'il pleut, elle va aller faire un tour de vélo. / Malgré qu'il pleuve, elle va aller faire un tour de vélo. ». Pour la locution à cause que, le contexte donné était « Ce printemps, votre facture d'électricité a été moins élevée que l'année précédente, à cause qu'il n'a pas fait très froid cet hiver. », et les participants devaient déclarer la fréquence d'emploi à laquelle ils pensaient utiliser l'expression, sur une échelle allant de 0 (jamais) à 10 (souvent). Nous avons représenté dans la figure 2 les pourcentages d'acceptation des locutions de l'enquête, par tranche d'âge et par pays⁹. Pour malgré que, le champ « locution » concerne les participants déclarant utiliser la locution conjonctive, que ce soit avec indicatif ou subjonctif, avec la construction prépositionnelle ou non (les trois choix pouvant être cochés simultanément). Le champ « préposition » est donc la proportion de participants ayant déclaré utiliser uniquement la construction prépositionnelle, en d'autres termes, ceux qui ont déclaré ne pas avoir la locution conjonctive dans leur usage de la langue. Pour à cause que, nous avons compté sous « Non » les participants ayant déclaré une fréquence zéro pour l'emploi de la locution, et sous « Oui » ceux qui ont déclaré une fréquence supérieure à zéro 10.

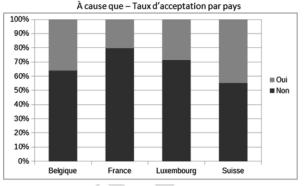
⁹ Nous présentons ici les données pour les deux paramètres de variation (âge/pays d'origine) qui nous paraissent les plus pertinents à titre illustratif. Une étude statistique multivariée complète, prenant en compte tous les paramètres de variation qui font l'objet de l'enquête, est actuellement en cours. Elle permettra de déterminer quels sont les facteurs prédictifs significatifs.

¹⁰ Dans la figure 2, les zones représentant la proportion de participants acceptant la locution se trouvent donc inversées pour *malgré que* (zone du dessous) et à *cause que* (zone du dessous).









[Insérer ici la figure 2 – légende : Figure 2 : Pourcentage d'acceptation des locutions par âge et par pays dans les enquêtes Français de Nos Régions]

On voit dans la figure 2 que les deux locutions restent globalement peu acceptées par les locuteurs. Les moins de 20 ans semblent les accepter davantage, avec une différence de près de 15% dans les deux cas. L'effet de l'âge paraît encore plus présent pour *malgré que* (on est à un seuil de 50% pour les moins de 20 ans, puis autour de 38% pour les 20-29, et il descend encore autour de 30% pour les classes d'âge suivantes). Lors des manipulations des données recueillies, nous avions en effet pu constater une corrélation avec mon collègue Mathieu Avanzi : plus le participant est âgé et plus il a un diplôme élevé, moins il déclare utiliser la locution *malgré que*. De même, on voit dans les graphiques une différence de proportion d'acceptation entre les pays, les participants français étant ceux qui ont déclaré le moins accepter ces locutions. Mes étudiants avancés de linguistique éduqués en France interrogés à ce sujet (promotion de master 2016-2017 à Strasbourg) ressentent très fortement ce rejet pour ces formes, alors que les apprenants de FLE du même groupe déclarent avoir appris *malgré que* au même titre que d'autres locutions conjonctives.

3 Conclusion

Nous avons pu voir que, bien que toutes deux aujourd'hui stigmatisées comme populaires ou familières, nos deux locutions connaissent un parcours bien différent. À cause que était la variante de base aux 16° et 17° siècles, et connait depuis une diminution de ses emplois. On a pu voir cependant que, au lieu de disparaître, elle semble avoir opéré un glissement vers la langue familière, où elle se maintient. Les emplois de *malgré que* se développent d'autre part progressivement depuis le 18° siècle, mais la locution reste fortement rejetée par la norme et l'éducation scolaire.

À travers l'étude de ces deux locutions, nous avons pu observer de manière contemporaine le rapport tendu entre la norme et l'usage, et constater, au $21^{\rm e}$ siècle, le poids de la norme sur le jugement des locuteurs, cette norme qui, bien qu'allant dans le même sens, semble être différente selon les pays observés. En France, la conscience linguistique de la norme semble fortement imprégnée chez les locuteurs. Étant moi-même un produit de l'école française, je me souviens encore de mon incompréhension, à l'âge de 13 ans, face à la correction de mon enseignante, sans autre explication, de cette forme $malgré\ que$, dans laquelle je ne voyais pas de faute, et, pourtant, je ressens aujourd'hui un choc à la lecture de cette locution dans un texte. Le poids de la norme n'arrive pas à réguler l'emploi de ces locutions (c'est encore plus vrai pour $malgré\ que$, à cause que ayant, au contraire, subit une désaffection malgré sa défense par Littré), mais elle semble parvenir cependant à maintenir leur stigmatisation. Plusieurs paramètres peuvent être évoqués pour expliquer le maintien de ces formes. Tout d'abord, l'existence parallèle d'une construction prépositionnelle ($malgré\ et\ à\ cause\ de$),

d'emploi courant, peut expliquer le maintien des formes conjonctives. Ensuite, en tant que locutions correctement formées selon des patrons morphologiques existants dans la langue, elles font partie des possibilités du système de la langue (Verjans 2014). Enfin, on pourrait supposer un possible parallèle qui se serait créé entre *bien que* et *malgré que* sur le jeu d'une opposition bien/mal, mais qui reste à vérifier.

Ainsi, c'est finalement leur intégration dans différents paradigmes, à la fois morphologique, sémantique et lexical, qui permettrait leur maintien. En tant que locution conjonctive exprimant la cause ou la concession, elles s'intègrent ainsi au paradigme sémantique de conjonctions (ou locutions conjonctives) exprimant la cause (*parce que, puisque...*) ou la concession (*bien que, quoique...*) (cf. Wilmet ³2003, 603). Dans ce paradigme sémantique, elles constituent des variantes lexicales pour l'expression d'un lien de cause ou de concession. Du point de vue du noyau lexical de la locution, l'existence d'une construction prépositionnelle et d'une construction conjonctive constitue un paradigme de constructions syntaxiques possibles, conjonction ou préposition, pour exprimer le même lien sémantique. Dans ce paradigme, on pourrait ainsi analyser *malgré que* et à *cause que* comme des variantes syntaxiques des constructions prépositionnelles *malgré* et à *cause de*. La question qui s'ouvre alors à nous est de déterminer de quoi nos constructions sont les variantes, de leur équivalent prépositionnel (*malgré/à cause de*), ou de leurs équivalents sémantiques (*bien que/parce que*), et s'il s'agit d'une variation syntaxique ou lexicale ¹¹.

De la réponse à cette question dépendra également l'angle d'approche pour l'étude de ce type de variation, et de changement. L'étude sur corpus menée ici pourra ainsi être complétée par une étude comparative corrélée aux variantes des différents paradigmes possibles. De même, dans les enquêtes sur le jugement des locuteurs, on aurait également pu demander non pas de choisir entre les différentes constructions de *malgré*, mais plutôt entre les locutions *bien que* et *malgré que*, les résultats auraient peut-être été différents. Pour justifier l'existence de la variation, Gide, cité dans le *Grand Robert de la langue française*, pose notamment une différence sémantique entre *malgré que* et *bien que* :

J'ai écrit avec Proust et Barrès, et ne rougirai pas d'écrire encore : malgré que, estimant que, si l'expression était fautive hier, elle a cessé de l'être. Elle ne se confond pas avec bien que, qui n'indique qu'une résistance passive; elle indique une opposition. (Gide, *Incidences*, *Lettre à P. Souday*, 13 oct. 1923, cité par *Le Grand Robert de la langue française* 2016, en ligne, consulté en juillet 2017)

La justification sémantique de la variation, qu'on peut comparer à la justification spontanée des locuteurs de la variation contemporaine entre à et *de* dans la construction du complément du nom (qu'on retrouve dans le *Grand Robert*), est ici un indice intéressant du changement, et nous ouvre également une nouvelle piste à explorer.

¹¹ À titre d'exemple, dans le *Larousse*, les propositions de reformulation pour *malgré que* correspondent à la fois au paradigme des locutions conjonctives (lexical) et au paradigme des constructions de malgré (syntaxique) : « préférer *bien que* ou *quoique*, ou tourner la phrase autrement : *bien qu'il fasse froid, il sort en veste ; il sort en veste malgré le froid.* ».

Bibliographie

Avanzi M., Barbet C., Glikman J., Peuvergne J., Présentation d'une enquête pour l'étude des régionalismes du français, actes du 5° CMLF, SHS Web of Conferences, 27 (2016) 03001, DOI: https://doi.org/10.1051/shsconf/20162703001

Banque de dépannage linguistique, Office québécois de la langue française, https://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/bdl.html consulté en juillet 2017.

Barra-Jover, Mario, *Des variantes invisibles à la fragmentation des langues romanes*, Recherches linguistiques de Vincennes [En ligne], 38 | 2009, mis en ligne le 01 octobre 2011, consulté le 05 janvier 2013. URL: http://rlv.revues.org/1784

Base de données Europresse, http://www.europresse.com consultée en juillet 2017.

Base textuelle Frantext, Nancy, CNRS, ATILF, http://www.frantext.fr/

Bertin, Annie, L'expression de la cause en ancien français, Genève, Droz, 1997.

Branca-Rosoff S., Fleury S., Lefeuvre F., Pires M., Discours sur la ville. Présentation du Corpus de Français Parlé Parisien des années 2000 (CFPP2000), 2012, http://cfpp2000.univ-paris3.fr/CFPP2000.pdf

CFPP2000, Corpus de Français Parlé Parisien des années 2000, http://cfpp2000.univ-paris3.fr/

Chevalier J.-C., Blanche-Benveniste C., Arrivé M., Peytard J., *Grammaire du français contemporain*, Paris, Larousse, 1964 (2002).

Dictionnaire de l'Académie française, 4º édition,1762 (version informatisée ARTFL Project, The University of Chicago. 2001). Dictionnaire de l'Académie française, 6º édition, 1832-1835 (version informatisée ARTFL Project, The University of Chicago. 2001)

Dictionnaire de l'Académie française, 8e édition, 1932-1935 (version informatisée Nancy, CNRS, ATILF, http://cnrtl.fr/definition/).

Dictionnaire de l'Académie française, 9e édition, 1992- (version informatisée Nancy, CNRS, ATILF, http://cnrtl.fr/definition/).

Dictionnaire Larousse (version informatisée http://www.larousse.fr/dictionnaires/français-monolingue consulté en juillet 2017).

Dictionnaire Le Grand Robert de la langue française, 2016 (version informatisée http://grand-robert.lerobert.com/ consulté en juillet 2017).

Grand Corpus des grammaires françaises, des remarques et des traités sur la langue (XIVe-XVIIe s.), sous la direction de Bernard Colombat, Jean-Marie Fournier, Wendy Ayres-Bennett, Classique Garnier 2011.

Grevisse M., Goosse A., Le bon usage, 15e édition, Bruxelles, De Boeck Duculot, 2011.

Grevisse M., Lenoble-Pinson M., Le français correct, Bruxelles, De Boeck Duculot, 6e édition 2009 (2e tirage, 2012).

Grevisse, Maurice, Le bon usage, Gembloux, Duculot, 1936.

Hanse, Joseph, Dictionnaire des difficultés grammaticales et lexicologiques, Paris Bruxelles, Baude, 1949.

Le Goffic, Pierre, Grammaire de la phrase française, Paris, Hachette, 1993.

Morel, Mary-Annick, La concession en français, Ophrys, Paris, 1996.

Nyrop, Kristoffer, *Grammaire historique de la langue française*, tome VI, Syntaxe, particules et verbes, 1930, (4e édition, Slatkine Reprints 1979, reproduction en fac-similé, disponible sur le site Gallica de la BNF)

Picoche J., Marchello-Nizia C., Histoire de la langue française, Paris, Nathan, 51989.

Riegel M., Pellat J.-C., Rioul R., Grammaire méthodique du français, Paris, PUF, 31994 (2004).

Soutet, Olivier, Études d'ancien et de moyen français, Paris, PUF, 1992.

Trésor de la Langue Française Informatisé (TLFi), 1971-1994 (version informatisée Nancy, CNRS, ATILF, http://cnrtl.fr/definition/).

Verjans, Thomas, Système de possibilités et changement linguistique, in : Ayres-Benett W. et al. (dir.) Histoire du français. État des lieux et perspectives, Paris, Éditions Classiques Garnier, 2014, 305-320.

Wilmet, Marc, Grammaire critique du français, Bruxelles, Duculot, 32003.